

GRACQ  
Les Cyclistes Quotidiens  
Locale de Molenbeek  
T +32 472/13.54.32  
molenbeek@gracq.org

À l'attention de :

Mme Moureaux, Bourgmestre,  
Mr Achaoui, Échevin de la mobilité  
Le service mobilité de la Commune de  
Molenbeek-Saint-Jean



Le 6 mai 2020

Sujet : Recommandations pour la mobilité de la Commune à la sortie du confinement

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur l'Échevin,

J'espère que vous et vos équipes se portent bien en ces temps difficiles.

Je m'adresse aujourd'hui à vous au sujet des mesures de mobilité qui s'imposent dans le cadre de cette crise sanitaire. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que celle-ci change profondément les règles de vie en collectivité. En particulier, les mesures de distanciation physique impliquent un usage différent de l'espace public (besoin de trottoirs plus larges par exemple). De même, les mesures de confinement, même si elles sont en passe d'être levées, impliquent un changement de mobilité (moins de déplacements domicile-travail en voiture, plus de déplacements à pied et à vélo par exemple).

De plus, un lien est clairement admis entre la pollution de l'air et l'augmentation de la fréquence et de la gravité des pathologies respiratoires (COVID inclus). Ceci présentant un argument supplémentaire (si il en fallait) en faveur d'une mobilité repensée : plus douce, plus active et moins motorisée.

Depuis le début du confinement, le nombre de personnes se déplaçant à vélo a fortement augmenté sur la Commune comme dans toute la Région. Pour le GRACQ, il est capital d'encourager ce changement de mobilité et d'éviter un report massif vers la voiture dans les jours qui viennent avec un certain retour à la « normale ». Les aménagements cyclables actuels sont insuffisants pour répondre à cette demande : il est urgent de se montrer plus ambitieux.

SECRÉTARIAT  
CENTRAL

rue de Londres 15  
1050 Bruxelles  
Belgique  
T/F +32 2 502 61 30  
info@gracq.org

De nombreuses communes bruxelloises, sous l'impulsion de recommandations régionales, sont en train de mettre en place une série de mesures visant à s'adapter à ces changements. La ville de Bruxelles passe entièrement en zone 20 avec piétons et cyclistes prioritaires. Les communes de Saint-Gilles et Ixelles créent de nombreux nouveaux espaces partagés (Chaussée de Waterloo par exemple). Les 40km de pistes cyclables « sanitaires » sont également un grand pas en avant.

Nous nous réjouissons donc que notre Commune ait pris la mesure de l'enjeu et ait emboîté le pas de ce mouvement régional et même international.

Le GRACQ/fietsersbond Molenbeek a accueilli l'annonce de votre plan temporaire de mobilité avec enthousiasme.

Les membres de la locale du GRACQ ont identifié une série de mesures nécessaires au regard de leur utilisation quotidienne des espaces publics autour de chez eux. Certaines rejoignent évidemment ce que vous avez annoncé pour votre plan temporaire de mobilité, mais d'autres se veulent plus ambitieuses. Vous les trouverez ci-dessous.

D'une manière générale, nous pensons qu'il faudra vraiment veiller à faire appliquer ces nouvelles mesures, tant en étant pro-actif sur la communication et l'éducation (de nombreux concitoyens ne comprennent toujours pas le concept de zones de rencontre), qu'en appliquant un contrôle-sanction à la hauteur des enjeux.

Une communication active vis-à-vis des citoyens, encourageant l'usage du vélo et décourageant l'usage de la voiture, sera un ingrédient essentiel d'une telle approche.

Outre un bon aménagement temporaire, il faut également permettre un accès à la réparation et à l'entretien. Nous avons deux projets d'atelier vélo (Molembike, et Fietsbieb), ainsi que le bureau central de l'ASBL Cyclo sur la Commune mais pas de vélocistes. Cette situation risque d'être un frein à la (re)mise en selle des habitants de la Molenbeek-Saint-Jean. Il serait vraiment intéressant que la Commune appuie les acteurs vélo du territoire.

Le grand public est plus que jamais réceptif aux enjeux sanitaires et aux alternatives de mobilité individuelle. La quasi-absence de trafic permet de réaliser des travaux rapidement et d'améliorer ainsi la sécurité des personnes se déplaçant à vélo. Notre ambition ne peut se limiter à un simple retour à la situation d'avant-crise. Plus que jamais, le vélo constitue une solution performante pour les déplacements individuels pour autant que vous lui en donniez les moyens.

Enfin, vous avez choisi de donner le nom de « plan **temporaire** de mobilité » à vos mesures pour améliorer la mobilité de la Commune, en l'absence de réel plan de mobilité, il est important de pérenniser ces avancées. La crise sanitaire aujourd'hui et la crise climatique de demain (il semblerait qu'elle soit même déjà en cours) nous imposent d'aller vers un autre modèle de mobilité.

#### SECRETARIAT CENTRAL

rue de Londres 15  
1050 Bruxelles  
Belgique  
T/F +32 2 502 61 30  
info@gracq.org

En espérant de tout cœur que nos demandes trouveront un écho favorable suivies d'actes dans les semaines qui viennent,  
 Bien à vous,

Pour la locale du GRACQ/Fietsersbond Molenbeek  
 Simon BOS

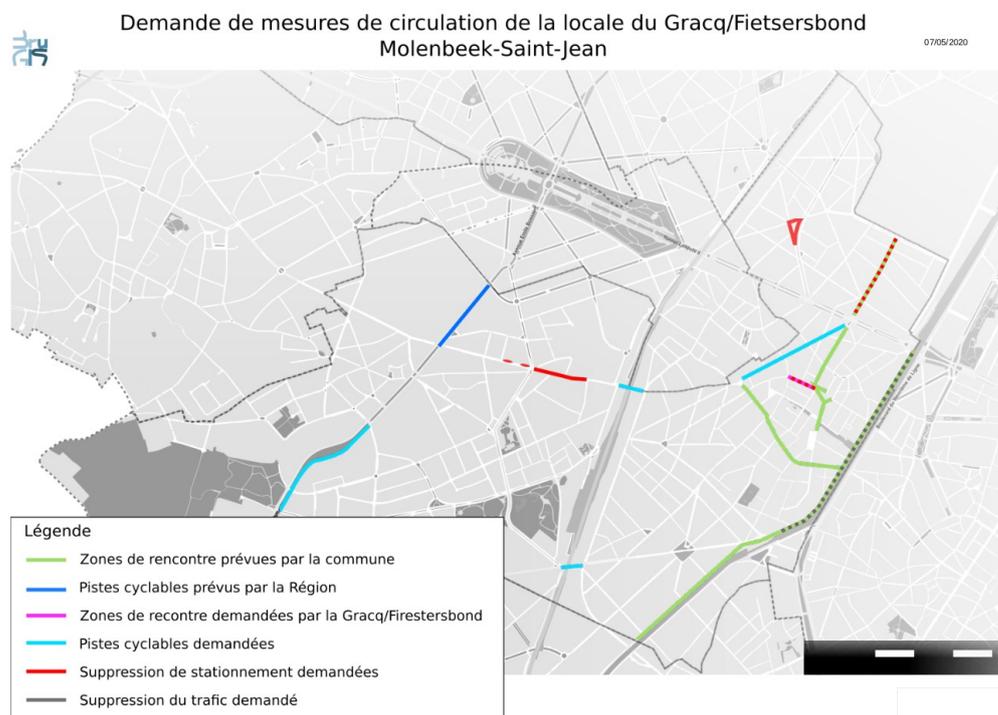


Illustration 1: Carte présente en annexe plan\_temporaire\_de\_mobilite\_carto.pdf

Localisation	Mesure à prendre	Éléments de justification
Chaussée de Gand (entre le Canal et Étangs Noirs)	Zone de rencontre et suppression des étals	Flux de piétons important nécessitant des mesures de distanciation physique
Chaussée de Gand 429-433	Suppression stationnement	Nombreux commerces avec file d'attente à l'extérieur et trottoir étroit (boucherie, pharmacie et poissonnerie)
Rue du Presbytère	zone de rencontre et suppression du stationnement	Trottoirs beaucoup trop étroits (d'autant plus avec la présence de travaux) + ICR
Boulevard Mettwie entre bvd E. Machtens et av. des Tamaris	Transformation d'une bande de circulation en piste cyclable voire suppression stationnement pour aménagement piste cyclable	Sur ce tronçon le trottoir est trop étroit pour permettre les distances sanitaires, d'autant plus qu'il sert de piste cyclable

**SECRÉTARIAT  
 CENTRAL**

rue de Londres 15  
 1050 Bruxelles  
 Belgique  
 T/F +32 2 502 61 30  
 info@gracq.org

Boulevard Mettewie entre Avenue de la Liberté et Avenue Jean de la Hoese	Pas assez de place pour les piétons, la piste cyclable prend tout l'espace du trottoir, reste un petit espace de 50cm de large près du stationnement	Impossible de respecter les recommandations de distanciation physique.
Parvis Saint-Jean Baptiste, côté commerces	zone de rencontre et suppression des étals	Les étals qui encombrant les trottoirs réduisent dangereusement l'espace réservé aux piétons et le parking sauvage met en danger les cyclistes. + files devant les commerces
Chaussée de Gand entre Karreveld/Brigade Piron et rue Jules Delhaize	Suppression des étals et du stationnement devant certains commerces où file d'attente	Les étals qui encombrant les trottoirs réduisent dangereusement l'espace réservé aux piétons et le parking sauvage met en danger les cyclistes. + files devant les commerces
Quai du Hainaut, Quai du charbonnage	Suppression du trafic automobile, ou au moins le stationnement	Les piétons et cyclistes ont en temps normal beaucoup de difficultés à se croiser sur ce tronçon. Les distances de sécurité sanitaires ne sont pas possible. Il y avait déjà des conflits entre piétons et cyclistes avant la crise, ça ne risque pas de s'améliorer.
Carrefour de la Porte de Flandres	Zone de rencontre sur tout le carrefour côté Molenbeek	Ce carrefour est particulièrement délicat à emprunter que ce soit en vélo ou à pied. Il s'agit d'ailleurs d'une ZACA. Il faut impérativement amorcer une concertation entre la Région, la Commune de Bruxelles et vos services afin de trouver une solution au danger que représente ce carrefour. Cette action est bien sûr indispensable au vue de l'aménagement demandé pour le quai du Hainaut et du Charbonnage.
Chaussée de Gand entre rue Dubois-Thorn et rue Jean Jacques	Suppression de la bande centrale pour tourner afin de libérer de la place de part et autre pour une bande cyclable protégée.	Zone de danger en temps normal pour les cyclistes avec l'arrêt de bus sous le pont. La distanciation avec les piétons, les voitures, les bus n'est pas possible sans aménagement tel qu'un traçage au sol (bande jaune) limitant la voirie à deux

**SECRETARIAT  
CENTRAL**

rue de Londres 15  
1050 Bruxelles  
Belgique  
T/F +32 2 502 61 30  
info@gracq.org

		bandes pour les voitures (une pour chaque sens de circulation). Mme Sara Debulpaep vous a déjà interpellé sur le sujet il y a quelques semaines.
Rue de Ribaucourt (à droite du Bld Léopold II - du côté Tour&Taxis) + Rue Vanderstichelen	Faire passer la limitation à 20km/h de façon permanente, lutter contre le parking sauvage, limiter les horaires de livraison, créer une piste cyclable, élargir les trottoirs très étroits, revoir la politique de stationnement et les sens de circulation.	Trottoirs trop étroits ne permettant pas le respect de la distanciation physique, circulation automobile permanente (embouteillages, voitures en double-file qui laissent tourner leur moteur pendant 20 minutes pour discuter ou faire une course, qui cause ralentissement et blocage des bus de la STIB et autres voitures + vélo et motos et génère à son tour une pollution sonore (klaxons), et énervement des usagers de la route et des habitants de cette rue. Des voitures se garent sur les zones de livraison alors les camions se garent en double-file, des voitures se garent sur le trottoir en verticale (point précis de la rue) et les piétons doivent faire un détour sur la voirie pour passer.
Gare de l'Ouest	Faire passer la piste cyclable sur la route	Passage de la piste cyclable entre l'arrêt de tram et l'arrêt de métro pas du tout satisfaisant pour assurer la distanciation physique des individus. C'est aussi une source potentielle de conflits entre usagers.
square des Libérateurs et rues voisines	rendre piétonnière une partie de ces rues pour faire du square une belle plaine de jeux sécurisé pour les enfants	Opportunité de rendre cet espace plus convivial et d'apaiser le quartier
Chaussée de Gand - Arrêt Karreveld en direction de Berchem	Mise en place de plots + contrôles avec sanction	Problématique de stationnement sur trottoir quotidien empêchant la montée des vélos sur le trottoir, et empêchant même le passage des piétons par moment.
rue Piers	voie réservée bus + vélos	Beaucoup trafic + bus, cet axe n'est pas du tout

**SECRETARIAT  
CENTRAL**

rue de Londres 15  
1050 Bruxelles  
Belgique  
T/F +32 2 502 61 30  
info@gracq.org

		sécurisant pour les cyclistes
Général	Faire appliquer toutes les nouveautés de ce plan de mobilité	Si pas de contrôle, il n'y aura pas de zone de rencontre dans les faits. Les situations conflictuelles entre usagers risquent d'augmenter. Une brigade cycliste dédiée à la Commune serait à même de remplir cette fonction. Nous pensons aussi que les gardiens de la paix seraient les plus à même de jouer un rôle éducatif et expliquer les nouveaux aménagements aux usagers.
Général	Faire un inventaire des trottoir pas assez large et des étales afin de repérer les zones où la distanciation physique ne peut être respectée. Pour ces zones, supprimer le stationnement et les étales pour donner plus d'espace au piéton, ou passer en zone de rencontre.	Notre inventaire est loin d'être exhaustif. Nous remarquons que de nombreux trottoirs de la Commune font moins de 1m50 et de nombreux étales occupent ces trottoirs. Un inventaire est indispensable.

**SECRETARIAT  
CENTRAL**

rue de Londres 15  
1050 Bruxelles  
Belgique  
T/F +32 2 502 61 30  
info@gracq.org